

E-agera veut réunir les collectivités du monde entier

Après les élections municipales et cantonales, en mars, s'ouvriront les inscriptions pour une formation bien particulière : « *Approches et pratiques de gouvernance locale, vers une nouvelle pratique de gestion publique* ». Cette formation à dimension fortement internationale, se déroulera exclusivement en ligne, et durera 15 mois. Elle sera accessible à 200 personnes, élus, agents territoriaux mais également aux citoyens qui s'impliquent dans ces démarches, pourvu qu'ils soient de niveau master ou dotés d'une solide expérience professionnelle.

Le projet se nome E-agera : « *Où qu'elles soient, les collectivités font face aux mêmes problèmes vis-à-vis des sujets de gouvernance électronique. Nous essayons de valoriser les expériences locales pour favoriser le partage* », argumente Marlise Matos, professeur de sciences politiques, directrice du département des sciences politiques de l'université fédérale du Minas Gérais au Brésil. Cette université porte la responsable pédagogique du projet, et délivre les diplômes, en formation continue ou initiale. Marlise Matos fait partie des nombreux et très diversifiés porteurs du projet qui ont présenté E-Agera à Paris, le 28 janvier 2008.

Parmi eux, la ville de Vandoeuvre les Nancy qui porte le projet, ou encore le Ministère des affaires étrangères, qui, dans le cadre de la coopération décentralisée, apporte environ 300.000 euros sur la période 2007-2009. Autre acteur : le centre national de la fonction publique territoriale française, le CNFPT.

Concrètement, la formation est constituée de six modules, qui vont de l'introduction à la gouvernance électronique, en passant par la transparence sociale, (comment rendre compte de l'action publique aux citoyens), jusqu'à « démocratie, délibération et participation », où sont analysés des situations d'utilisation des tics comme instrument de médiation.

La formation se déroulera entièrement en ligne, avec des vidéos de cours, des tchats et des forums d'échange. Si les langues d'enseignement seront le français, le portugais et l'espagnol et l'anglais, la totalité des contenus seront traduits dans cette dernière langue.

En France, le CNFPT a mis à disposition sa plate forme d'enseignement à distance. La e-formation constitue « *un axe que le centre doit développer* » a expliqué Jacques Charlot, son directeur général qui ajoute que « *l'administration en doit pas être en retard, par rapport aux évolutions de la société vis-à-vis des technologies de l'information. Or, tout le monde n'évolue pas au même rythme. Il existe peu de lieux où l'on échange, où on mutualise les expériences des uns et des autres* ». L'Enact de Nancy, l'une des délégations régionales du CNFPT, qui a déjà développé des formations en matière de e-gouvernance et de e-administration, apportera une collaboration particulière au projet. Pour l'instant, en effet, au niveau central, ces sujets ne font pas partie des axes prioritaires du CNFPT en matière de formation.

Le projet E-agera a déjà fait l'objet d'un premier pilote, de 2005 à 2006, sous la houlette de la même université brésilienne. Lors de cette première opération, quatorze pays avaient participé, avec 150 personnes.